

ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE

2026

CONCILIATEURS DE JUSTICE

CATALOGUE DE FORMATION





En première ligne de la justice de proximité, les conciliateurs de justice jouent un rôle clé dans la résolution amiable des litiges.

Depuis seize ans, l'École nationale de la magistrature (ENM) accompagne les conciliateurs de justice dans leur montée en compétences et la consolidation de leur posture professionnelle, conformément à l'article 3-1 du décret n°78-381 du 20 mars 1978.

Pour répondre aux besoins des conciliateurs dans l'exercice quotidien de leur fonction, l'offre de formation initiale et continuée de l'ENM est structurée autour d'un parcours de formation de huit modules conçus et écrits par le département des formations professionnelles spécialisées, complété par des places offertes dans des sessions de la

formation continue des magistrats abordant aussi bien des contentieux techniques que des thématiques sociétales. Cette approche par compétences contribue activement à la réflexion et à la construction de l'identité professionnelle des conciliateurs.

Le catalogue 2026, reste ouvert à l'interdisciplinarité, et se distingue par une offre de formation enrichie et actualisée. Les sessions dédiées aux outils de communication et aux techniques d'entretien, qui ont rencontré un vif succès depuis 2024, sont maintenues et renforcées, avec l'introduction d'un nouveau niveau 3 intitulé "Communiquer efficacement dans la fonction de conciliateur de justice - Perfectionnement 2", axé sur l'analyse de pratiques.

Par ailleurs, de nouvelles sessions partagées avec des magistrats de carrière font leur apparition, favorisant l'échange d'expériences et l'harmonisation des pratiques, afin de répondre au mieux aux besoins des conciliateurs et aux attentes de la justice de proximité.

Chères conciliatrices, chers conciliateurs de justice, l'ENM réaffirme son engagement à vous proposer une formation de haute qualité adaptée à vos besoins mais également aux attentes de la Justice contemporaine.

Je vous souhaite une excellente découverte de ce nouveau catalogue 2026 pensé pour vous.

Nathalie RORET

Directrice de l'École nationale de la magistrature

LES CHOIX PÉDAGOGIQUES DE L'ENM : PARTICIPER À LA CONSTRUCTION D'UN MÉTIER

L'ENM accompagne les conciliateurs de justice dans la construction de leurs compétences professionnelles et de leur métier. L'École a opté pour une formation professionnalisante considérant que la fonction de conciliateur est avant tout un métier avec ses compétences propres.

Pour ce faire, l'ENM a fait le choix de l'approche par compétences (APC) dans la structuration de la formation des conciliateurs. Cette approche repose sur des étapes essentielles clairement définies permettant de construire une offre de formation :

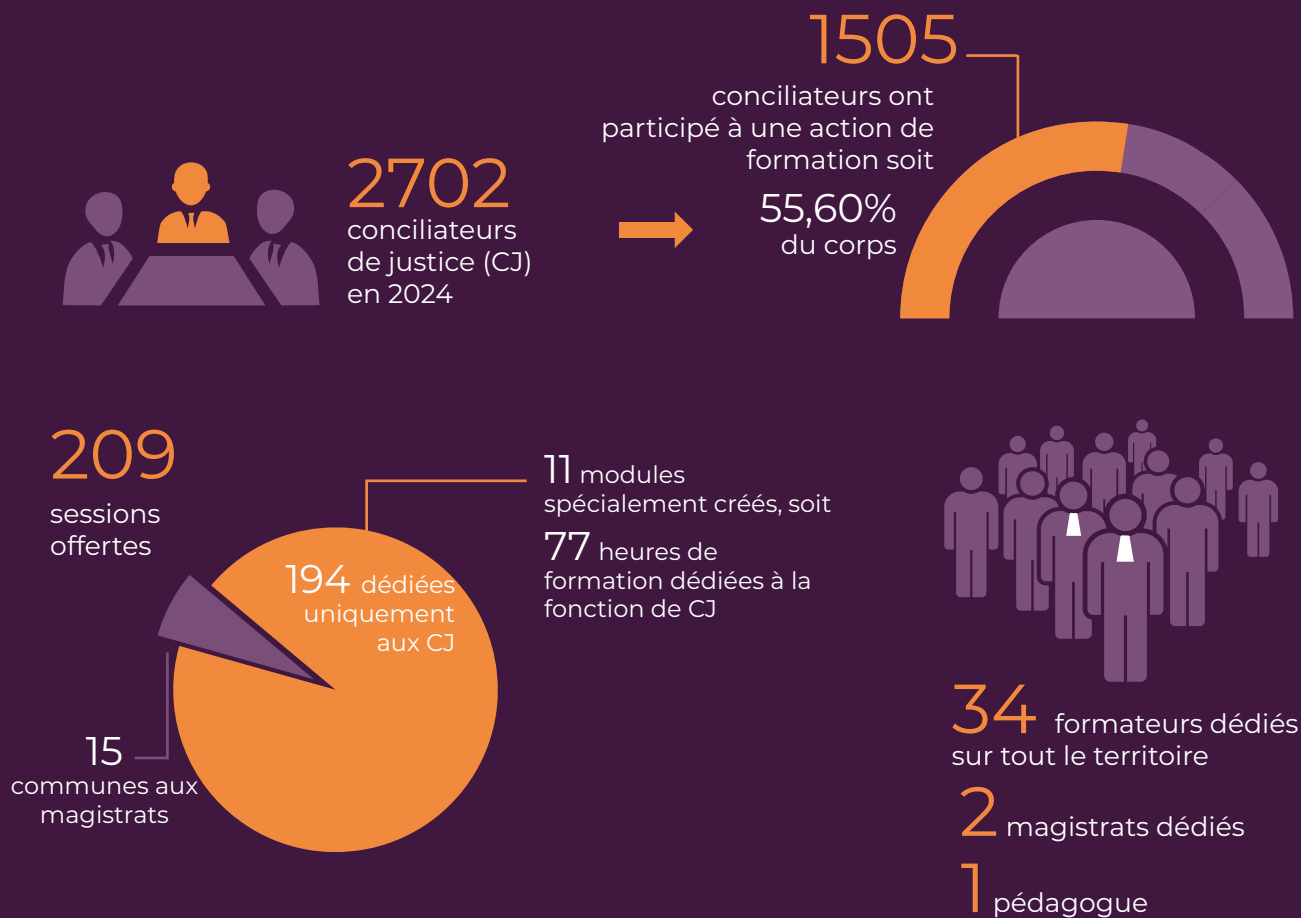
1^{er} étape : l'analyse du métier dans son contexte en assistant à des audiences et des rendez-vous effectués par des conciliateurs, et en analysant leur travail et façon de faire ;

2^e étape : la construction et l'élaboration du référentiel de compétences-métier du conciliateur. Il ne peut pas y avoir de formation sans référentiel de compétences-métier. En effet, il faut l'élaborer afin d'offrir une formation adéquate et adaptée aux stagiaires. Il a été ainsi déterminé 5 compétences professionnelles propres aux conciliateurs de justice : respecter les règles déontologiques propres à sa fonction, préparer et conduire un entretien, conclure l'entretien et le formaliser, prendre en compte l'environnement dans lequel s'inscrit sa mission et s'y intégrer, rendre compte de son activité ;

3^e étape : la construction d'une offre de formations structurée par compétences. Depuis déjà 5 ans, le catalogue est structuré selon l'APC. Pour l'élaboration de ces formations, il a été fait le choix de l'approche socioconstructiviste c'est-à-dire que l'apprenant construit ses compétences au travers d'activités et non en absorbant ce qu'on lui transmet. Le socioconstructivisme place l'apprenant au centre de la formation : il s'agit d'adapter les situations d'apprentissage pour qu'elles aient un sens pour l'apprenant en veillant à lui proposer des activités pertinentes en lien avec ses compétences. Enfin, les compétences étant liées à un contexte, les situations d'apprentissage créées ont ainsi pris en compte les particularités d'exercice des conciliateurs de justice : seul ou non, déléguées ou conventionnelles, urbaines ou rurales...

Afin de compléter cette offre de formation, une bibliothèque numérique ouverte à tous les conciliateurs de justice a été créée par l'ENM. Elle contient les apports théoriques nécessaires (fascicules, guide, modèles types...) permettant aux nouveaux conciliateurs nommés de préparer utilement la formation en présentiel et leur entrée dans ce nouveau métier. Elle permet également à tous les conciliateurs (anciens et nouveaux) de trouver des éléments nécessaires à l'exercice du métier avec des instruments permettant de se questionner et d'entretenir ses compétences. Les compétences professionnelles se construisent tout au long de la vie professionnelle, supposant de la part de chaque individu de s'interroger sur sa pratique.

LA FORMATION DES CONCILIEATEURS DE JUSTICE EN 2024



FORMATION INITIALE

L'article 3-1 du décret du 20 mars 1978 prévoit l'obligation pour le conciliateur de justice de suivre une journée de formation initiale au cours de la première année suivant sa nomination.

L'obligation de formation initiale est remplie par le conciliateur si celui-ci a assisté au module "Les fondamentaux de la fonction de conciliateur de justice" (anciennement dénommé "module d'initiation à la fonction de conciliateur de justice") dans le délai d'un an à compter de sa nomination.

FORMATION CONTINUE

L'obligation de formation continue est remplie par le conciliateur, s'il a suivi, dans le délai de 3 ans, une formation proposée par l'ENM. Le conciliateur renouvelé peut demander à assister au module "Les fondamentaux de la fonction de conciliateur de justice" pour assurer son obligation de formation continue.

Afin de développer, construire et maintenir ses compétences, le conciliateur est invité à suivre les modules 1 à 8 proposés. La construction de ces modules en 2 cycles permet d'acquérir la posture professionnelle qui est attendue de lui, faisant appel aux compétences exigées :

- Respecter les règles déontologiques ;
- Préparer et conduire un entretien en suivant le parcours de conciliation ;
- Préparer et conduire un entretien en exécutant son mandat ;
- Conclure l'entretien et le formaliser ;
- Prendre en compte l'environnement dans lequel s'inscrit sa mission, et s'y intégrer ;
- Rendre compte de son activité.

RESPECTER LES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES PROPRES À SA FONCTION

L PCH1CJ OU PCH14CJ - LES FONDAMENTAUX DE LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE - PARIS

ENM Paris - 20/05 ou 18/11

Cette formation est proposée aux conciliateurs nouvellement nommés et aux conciliateurs aguerris qui souhaiteraient actualiser leurs connaissances et échanger sur leurs pratiques. Elle permet de délimiter les contours de la fonction de conciliateur (statut, déontologie, formes...), de mener un parcours de conciliation en utilisant les techniques de communication et de maîtriser les principes et techniques de la rédaction d'un constat d'accord.

PCH1CJ - LES FONDAMENTAUX DE LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE

Dans les cours d'appel - 1 jour

Cette formation est proposée aux conciliateurs nouvellement nommés et aux conciliateurs aguerris qui souhaiteraient actualiser leurs connaissances et échanger sur leurs pratiques. Elle permet de délimiter les contours de la fonction de conciliateur (statut, déontologie, formes...), de mener un parcours de conciliation en utilisant les techniques de communication et de maîtriser les principes et techniques de la rédaction d'un constat d'accord.

PRÉPARER, CONDUIRE & FORMALISER UN ENTRETIEN

L PCH18CJ À PCH20CJ, PCH31CJ ET PCH36CJ - COMMUNIQUER EFFICACEMENT DANS LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE - INITIATION

ENM Paris - 27 et 28/01 (PCH18CJ) ou 10 et 11/02 (PCH19CJ) ou 25 et 26/03 (PCH20CJ) - Cour d'appel de Montpellier : 14 et 15/04 (PCH31CJ) - Cour d'appel de Nancy : 27 et 28/05 (PCH36CJ)

Attention, vous ne pouvez pas suivre ce module si vous n'avez pas assisté au module "Les fondamentaux de la fonction de conciliateur de justice", anciennement dénommé "Module d'initiation à la fonction de conciliateur de justice". Ce module a pour objectif d'aider les conciliateurs de justice à communiquer plus efficacement dans l'exercice de leur fonction en leur donnant un certain nombre d'outils de communication qu'ils pourront mobiliser. Cette formation en groupe de 12 participants alterne des séquences d'apports théoriques, de mises en situation et de retours d'expérience.

L PCH23CJ À PCH28CJ - COMMUNIQUER EFFICACEMENT DANS LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE - PERFECTIONNEMENT 1

ENM Paris - 30/09 et 01/10 ou 13 et 14/10 ou 24 et 25/11
Cour d'appel de Montpellier : 19 et 20/11 - Nancy : 05 et 06/11 - Douai : 22 et 23/04

Attention, vous ne pouvez pas assister à ce module si vous n'avez pas assisté au module Initiation. Ce module a pour objectif d'aider les conciliateurs de justice à communiquer plus efficacement dans l'exercice de leur fonction en approfondissant un certain nombre d'outils de communication qu'ils pourront mobiliser. Cette formation en groupe de 12 participants alterne des séquences d'apports théoriques, de mises en situation, d'analyses de pratiques et de retours d'expérience.

L PCH32CJ À PCH35CJ - COMMUNIQUER EFFICACEMENT DANS LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE - PERFECTIONNEMENT 2 - NOUVEAU

ENM Paris - 09/06 (PCH32CJ) ou 08/12 (PCH33CH) - Cour d'appel d'Aix-en-Provence : 23/06 (PCH34CJ) - Cour d'appel de Rennes : 29/09 (PCH35CJ)

Attention, vous ne pouvez pas assister à ce module si vous n'avez pas assisté aux niveaux Initiation et Perfectionnement 1 du module "Communiquer efficacement dans la fonction de conciliateur de justice". Cette formation a pour objectif de permettre aux conciliateurs concernés d'échanger sur leurs retours d'expérience dans la mise en œuvre des outils et techniques développés au cours des deux premiers modules, et de les approfondir. La formation est dispensée par groupe de 12 apprenants, sur une journée, en présentiel.

L PCH2CJ - MODULE 2 - PERFECTIONNEMENT À LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE : CONSTAT ET CONTRAT

Selon les cours d'appel - 1 jour

Cette formation a pour but de permettre aux participants d'identifier les règles régissant le contrat en droit civil en tant que conciliateur, et d'établir un constat d'accord.

L PCH3CJ - MODULE 3 - PERFECTIONNEMENT À LA FONCTION DE CONCILIEUR DE JUSTICE : ÉQUITÉ, COMMUNICATION ET POSTURE

Selon les cours d'appel - 1 jour

Cette formation a pour but de permettre au conciliateur d'appréhender la notion d'équité, de perfectionner les outils de communication nécessaire à l'exercice de sa fonction et d'adopter la posture adéquate.

PCH13CJ - APPROFONDIR SES COMPÉTENCES SOCIALES PROFESSIONNELLES

ENM Paris - 04/06

Session ouverte uniquement aux conciliateurs ayant déjà suivi 2 modules de formation et ayant déjà une certaine pratique de leur fonction. Cette formation en groupe de 15 à 20 participants est basée sur des exercices, des mises en situation, des partages d'expériences...

PRENDRE EN COMPTE SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET S'Y INTÉGRER / DÉVELOPPER SA CULTURE JUDICIAIRE

COMAD4 - ENJEUX ET CONNAISSANCES DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES MÉDIAS

ENM Paris - 19 au 23/10

Lieu d'exposition de soi, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux et les médias sont un moyen d'expression mais aussi une source de contentieux et un outil d'enquête qui interrogent la place du magistrat dans la société.

HJA02 - JUSTICE, COMMUNICATION, VULNÉRABILITÉ ET PRÉCARITÉ - NOUVEAU

ENM Paris - 11 au 13/05

Approche de la vulnérabilité des justiciables, par l'éthique, le droit et la psychologie sociale, afin d'éviter les ruptures de communication et de mieux saisir les enjeux des décisions les concernant.

PCB04 - LES MODES AMIABLES DE RÈGLEMENT DES LITIGES

ENM Paris - 09 au 12/02

Par une approche à la fois théorique et pratique des divers outils de l'amiable dans le procès civil (ARA, conciliation, médiation, procédure participative, césure...), les participants sont sensibilisés aux techniques et arguments favorisant leur développement, pour être en mesure de proposer aux parties la procédure la plus appropriée à leur litige civil.

LÉGENDE

L Session dispensées localement.

PCE01 - LES CONTENTIEUX RELATIFS AUX CONTRATS DE CONSOMMATION

ENM Paris - 20 au 22/05

Cette session permet d'appréhender le droit contractuel de la consommation à la lumière des évolutions législatives et jurisprudentielles récentes. Elle propose d'approfondir et d'actualiser ses connaissances (en matière de clauses abusives, de commerce électronique, de transport aérien, etc.) par une présentation des principaux contentieux que ces contrats génèrent.

PCE04 - LE CONTENTIEUX DU LOGEMENT

ENM Paris - 23 au 25/02

Cette formation aborde les divers aspects du contentieux du logement (litiges locatifs "classiques", occupation sans droit ni titre, expulsion, habitat insalubre, habitat indécent, articulation avec les pouvoirs de l'administration, traitement de la procédure en cas de surendettement, les aides en faveur des locataires, etc.) pour améliorer sa pratique juridictionnelle.

PCE05 - LA COPROPRIÉTÉ DES IMMEUBLES BÂTIS

ENM Paris - 13 au 16/04

Une immersion dans les divers aspects du droit de la copropriété, avec assistance à une audience à la Cour de cassation.

COMC01 - LA COMMUNICATION NON VIOLENTE

ENM Paris - 05 et 06/01 ou 18 et 19/02 ou 06 et 07/05 ou 23 et 24/09

Améliorer sa communication pour éviter ou mieux gérer les conflits, développer un relationnel apaisé et ainsi améliorer la qualité de la décision.

COMC02 - L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

ENM Paris - Module 1 : 04 au 06/02 - Module 2 : 01 au 02/04 ou

Module 1 : 21 au 23/09 - Module 2 : 30/11 au 01/12

Présentation des outils qu'offre l'analyse transactionnelle pour permettre de décrypter la manière dont chacun s'exprime dans une situation donnée et les jeux qui se nouent à l'occasion des relations interpersonnelles.

EJCOB - FAMILLES ORIGINAIRES DU MAGHREB, D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DE TURQUIE, ET PRATIQUES JUDICIAIRES

ENM Paris - 14 au 18/12

Acquérir une approche interculturelle des problématiques qui sont soumises aux magistrats : systèmes de parenté distincts, importance du fait religieux, phénomènes migratoires.

EJDO2 - LES TROIS MONOTHÉISMES

ENM Paris - 26 au 30/10

Présentation du christianisme, de l'islam, et du judaïsme à partir des thématiques liées à leurs fondements et à leurs manifestations plurielles dans l'espace et dans le temps.

HJBO1 - JUSTICE ET LAÏCITÉ

ENM Paris - 19 au 21/10

Après une étude historique de la laïcité, aujourd'hui principe constitutionnel, exposés et retours d'expériences permettront d'appréhender, tant sur le plan juridique que pratique, son sens et sa portée aujourd'hui.

PCH12CJ - COLLOQUE DÉDIÉ À L'AMIABLE - NOUVEAU

Format hybride : Cour de cassation et distanciel - 20/03

Ce séminaire, co-organisé avec le Conseil national à la médiation et ouvert aux conciliateurs, médiateurs, avocats et magistrats, portera sur le spectre de l'amiable, et abordera la cartographie de l'amiable, l'orientation en amiable et la place du droit en amiable.

CONSTRUIRE LES COMPÉTENCES TECHNIQUES PROPRES À SA FONCTION

Ⓛ PCH4CJ - MODULE 4 - CONCILIER EN MATIÈRE DE BAUX D'HABITATION

Selon les cours d'appel - 1 jour

Ce module, révisé et actualisé en 2024, permet d'identifier les difficultés rencontrées dans des conciliations en matière de baux d'habitation et de repérer les éléments de la loi du 6 juillet 1989 nécessaires pour mieux concilier en matière de baux d'habitation.

Ⓛ PCH5CJ - MODULE 5 - CONCILIER EN MATIÈRE DE CONSOMMATION - 1

Selon les cours d'appel - 1 jour

Ce premier module permet aux conciliateurs de distinguer les acteurs du droit de la consommation, de déterminer les principales composantes du contrat de consommation, de repérer les règles d'ordre public propre à la matière et de spécifier la posture du conciliateur en droit de la consommation.

Ⓛ PCH6CJ - MODULE 6 - CONCILIER EN MATIÈRE DE CONSOMMATION - 2

Selon les cours d'appel - 1 jour

Attention, vous ne pouvez pas assister à ce module si vous n'avez pas assisté au module 5 préalablement. Ce deuxième module permet aux conciliateurs de déterminer les principales composantes du contrat de consommation (2^e partie), de repérer les règles d'ordre public propre à la matière, de distinguer 2 formes de ventes spécifiques au droit de la consommation (vente à distance et la vente hors établissement) et de spécifier la posture du conciliateur en droit de la consommation.

Ⓛ PCH7CJ - MODULE 7 - MIEUX CONCILIER LES CONFLITS DE VOISINAGE - 1 : LA PROPRIÉTÉ ET LA NÉGOCIATION ENTRE LES PARTIES

Selon les cours d'appel - 1 jour

Axé sur les relations de voisinage autour de la propriété, ce module offre des outils pour mieux faire négocier les parties. Il aborde la technique de négociation à faire pratiquer aux parties et les notions juridiques sur les relations de voisinage (bornage, mitoyenneté et servitudes).

Ⓛ PCH8CJ - MODULE 8 - MIEUX CONCILIER LES CONFLITS DE VOISINAGE - 2 : LES TROUBLES ANORMAUX DE VOISINAGE ET LA GESTION DE LA VIOLENCE

Selon les cours d'appel - 1 jour

Ce deuxième module autour des conflits de voisinage a été totalement refondu afin d'intégrer d'une part, les récentes réformes législatives, et d'autre part, un exercice d'analyse de pratiques à partir de vidéos. Il aborde la question des troubles du voisinage et de la violence. Il permet d'appréhender la notion de trouble anormal du voisinage et le régime de responsabilité en découlant, ainsi que la notion, les causes et manifestations de la violence. Il évoque, en outre, les outils pouvant être mobilisés par le conciliateur de justice afin de pouvoir anticiper et gérer les différentes situations de violence pouvant s'exprimer durant le parcours de conciliation pour la contenir.

VOS CORRESPONDANTS À L'ENM

- ▶ **Laurence PRAMPART**, magistrate, coordonnatrice de formation au département des formations professionnelles spécialisées, en charge de la formation des conciliateurs de justice
- ▶ **Jennifer FAIRANT**, magistrate, coordonnatrice de formation au département des formations professionnelles spécialisées, en charge de la formation des conciliateurs de justice
- ▶ **Raphaëlle SILVY-LELIGOIS**, magistrate, sous-directrice du département des formations professionnelles spécialisées.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Sont concernés par les **inscriptions sur l'offre de formation en ligne sur le site :**

<https://formation.enm.justice.fr> les conciliateurs de justice déjà en fonction qui souhaitent s'inscrire aux sessions apparaissant dans la rubrique "Prendre en compte son environnement professionnel / développer sa culture judiciaire" ainsi qu'aux sessions "Approfondir ses compétences sociales professionnelles" et "Communiquer efficacement dans la fonction de conciliateur de justice".

Ainsi, les conciliateurs de justice déjà en fonction bénéficient de 2 périodes d'inscription dans l'année :

DU 01 SEPTEMBRE AU 26 SEPTEMBRE 2025

Pendant cette période, l'ensemble des formations 2026 est disponible, les conciliateurs de justice peuvent sélectionner 1 à 2 formations.

INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE

Cette possibilité permet de choisir les formations en fonction de nouveaux impératifs. Dès le 8 décembre 2025, l'inscription aux formations qui disposent encore de places disponibles sera ouverte.

Pour les demandes des **conciliateurs en fonction** qui souhaitent **s'inscrire à l'un des 8 modules organisés et dispensés localement en régions, le conciliateur se tourne vers son formateur régional** pour demander son inscription à tel module à telle date. En effet, ce sont les formateurs régionaux qui organisent et déterminent les dates, les modules de formations ainsi que la liste des participants.

Pour les **conciliateurs de justice nouvellement nommés** (qui n'ont donc pas accès au site de l'offre en ligne), ils doivent également se tourner vers le **formateur régional** de leur cour d'appel pour demander leur inscription à la session du module "Les fondamentaux de la fonction de conciliateur de justice" souhaitée.

ACCESSIBILITÉ

L'ENM s'attache à rendre le plus grand nombre de ses formations accessibles aux personnes ayant un besoin d'adaptation (langue des signes, accès fréquent aux sanitaires, boucle à induction magnétique, etc.).

Pour contacter le référent handicap de l'École : sectiongprh.enm@justice.fr

CANDIDATER EN 4 ÉTAPES

1. La connexion : se rendre sur le site web **<https://formation.enm.justice.fr>** accessible depuis tous les postes informatiques reliés à internet.
2. L'identification : renseigner son identifiant (adresse e-mail) et mot de passe (transmis par e-mail par l'ENM) dans la zone « Votre espace » en haut à droite de l'écran.
3. Le choix de la formation : utiliser le moteur de recherche qui permet de croiser plusieurs critères (mots clés, dates, lieux, etc.). Sélectionner une formation dans la liste de résultats, puis sur la nouvelle page affichée, choisir une date et cliquer sur « Ajouter à ma sélection ».
4. La validation du panier de formation : cliquer sur « Votre sélection » en haut à droite, puis sur la nouvelle page affichée cocher « J'ai bien pris connaissance des conditions d'annulation » et cliquer sur « S'inscrire ». Un message de confirmation de l'envoi de la demande d'inscription à l'ENM apparaît alors.

CONTACT

Toute question relative à l'inscription doit être adressée à la hotline au lien suivant : **<https://www.enm.justice.fr/hotline/hotline.php?site=ofl>**



10 rue des Frères Bonie 33080 Bordeaux cedex - T. 05 56 00 10 10
8 rue Chanoinesse 75004 Paris - T. 01 44 41 88 20

enm.justice.fr    